

Murphy & Co. Importateurs.

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir.

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA.

12eme. ANNEE No 112

OTTAWA, VENDREDI 5 JUIN 1891

LE NUMERO 2 CENTS

J.-J. WEISS

Weiss vient de mourir pour la seconde fois. Depuis plusieurs années, on l'avait déjà provisoirement enseveli dans la poussière de la bibliothèque de Fontainebleau.

Le propre des malheureux dont le berceau a été emporté par la baguette d'une méchante fée est d'être funestes à tout ce qu'ils touchent.

Le principal titre de gloire de Gambetta aux yeux de la postérité sera d'avoir voulu réunir autour de lui toutes les forces vives de la France et de s'être préoccupé surtout du talent de ses collaborateurs.

On ne saurait trop admirer la ténacité de cet éternel vaincu qui ne se laisse décourager par aucun mécompte et se relève au lendemain de chaque défaite, prêt à recommencer une nouvelle épreuve avec le même talent et les mêmes déceptions.

Les amis de Weiss ont souvent attribué au laisser aller de sa tenue personnelle les mécomptes sans nombre qui ont entravés sa vie. A la vérité, son éducation première ne l'avait pas préparé à devenir un jour un arbitre des élégances.

La postérité réparera-t-elle l'injustice dont ce perpétuel vaincu a été victime? Les grands journalistes ressemblent aux grands acteurs, leur nom retentit encore pendant quelques années après leur mort.

mais personne ne va chercher leurs œuvres dans les volumineuses collections où elles sont ensevelies.

Fort heureusement, aux approches de la dernière heure, Weiss a eu quelque souci de sa gloire. Pendant son exil à Fontainebleau, il a réuni les éléments de deux volumes qui resteront. Le premier est un recueil de ses feuilletons, c'est à dire le meilleur cours de littérature qui ait jamais été publié.

L'autre livre a été plus discuté. Au Pays du Rhin est une sorte de Germania de Tacite, appropriée aux habitudes littéraires du dix-neuvième siècle; une Germania faite de notes recueillies sur place et rédigées en wagon ou sur une table d'hôtel.

Certes, le patriotisme de Weiss ne saurait être mis en question. Cet ancien enfant de troupe qui était né et avait grandi à l'ombre du drapeau ne pouvait se consoler de l'amoindrissement de la France; mais il ne savait pas se défendre d'une admiration profonde pour la langue, la littérature, l'organisation militaire, les lois et les coutumes sociales de l'Allemagne.

Une des plus fatales conséquences des injustices commises envers un écrivain de premier ordre, né pour être un des gloires de son pays, a été de le rendre à son tour injuste envers ses concitoyens.

La question ouvrière, dont il ne faut pas cesser de s'occuper, bien que la date fatidique du 1er mai soit passée, a ceci de curieux, c'est que, dans chaque pays, elle se présente, elle se développe avec des signes caractéristiques pour la psychologie de ce pays.

Si du haut de sa chaire de professeur à la Faculté d'Aix et à la Faculté de Dijon, il avait fait un cours somnolent devant des bancs vides, au lieu de provoquer dans son auditoire des ovations qui le rendaient suspect à ses supérieurs hiérarchiques, il serait arrivé aux plus hauts grades de l'Université.

Si pendant son passage au Conseil d'Etat, il s'était contenté d'écrire de longs mémoires sur la couleur des bas que devaient légalement porter les évêques et sur "les mille et un moyens de ne pas détruire les phylloxères" au lieu d'écrire dans la REVUE DE FRANCE un article de converti essayant de communiquer sa nouvelle foi à ses anciens coreligionnaires politiques, il aurait été, tôt ou tard, appelé à un siège de président de section.

mais personne ne va chercher leurs œuvres dans les volumineuses collections où elles sont ensevelies. Fort heureusement, aux approches de la dernière heure, Weiss a eu quelque souci de sa gloire.

L'autre livre a été plus discuté. Au Pays du Rhin est une sorte de Germania de Tacite, appropriée aux habitudes littéraires du dix-neuvième siècle; une Germania faite de notes recueillies sur place et rédigées en wagon ou sur une table d'hôtel.

Certes, le patriotisme de Weiss ne saurait être mis en question. Cet ancien enfant de troupe qui était né et avait grandi à l'ombre du drapeau ne pouvait se consoler de l'amoindrissement de la France; mais il ne savait pas se défendre d'une admiration profonde pour la langue, la littérature, l'organisation militaire, les lois et les coutumes sociales de l'Allemagne.

Une des plus fatales conséquences des injustices commises envers un écrivain de premier ordre, né pour être un des gloires de son pays, a été de le rendre à son tour injuste envers ses concitoyens.

La question ouvrière, dont il ne faut pas cesser de s'occuper, bien que la date fatidique du 1er mai soit passée, a ceci de curieux, c'est que, dans chaque pays, elle se présente, elle se développe avec des signes caractéristiques pour la psychologie de ce pays.

Si du haut de sa chaire de professeur à la Faculté d'Aix et à la Faculté de Dijon, il avait fait un cours somnolent devant des bancs vides, au lieu de provoquer dans son auditoire des ovations qui le rendaient suspect à ses supérieurs hiérarchiques, il serait arrivé aux plus hauts grades de l'Université.

Si pendant son passage au Conseil d'Etat, il s'était contenté d'écrire de longs mémoires sur la couleur des bas que devaient légalement porter les évêques et sur "les mille et un moyens de ne pas détruire les phylloxères" au lieu d'écrire dans la REVUE DE FRANCE un article de converti essayant de communiquer sa nouvelle foi à ses anciens coreligionnaires politiques, il aurait été, tôt ou tard, appelé à un siège de président de section.

mais personne ne va chercher leurs œuvres dans les volumineuses collections où elles sont ensevelies. Fort heureusement, aux approches de la dernière heure, Weiss a eu quelque souci de sa gloire.

L'autre livre a été plus discuté. Au Pays du Rhin est une sorte de Germania de Tacite, appropriée aux habitudes littéraires du dix-neuvième siècle; une Germania faite de notes recueillies sur place et rédigées en wagon ou sur une table d'hôtel.

Certes, le patriotisme de Weiss ne saurait être mis en question. Cet ancien enfant de troupe qui était né et avait grandi à l'ombre du drapeau ne pouvait se consoler de l'amoindrissement de la France; mais il ne savait pas se défendre d'une admiration profonde pour la langue, la littérature, l'organisation militaire, les lois et les coutumes sociales de l'Allemagne.

Une des plus fatales conséquences des injustices commises envers un écrivain de premier ordre, né pour être un des gloires de son pays, a été de le rendre à son tour injuste envers ses concitoyens.

La question ouvrière, dont il ne faut pas cesser de s'occuper, bien que la date fatidique du 1er mai soit passée, a ceci de curieux, c'est que, dans chaque pays, elle se présente, elle se développe avec des signes caractéristiques pour la psychologie de ce pays.

Si du haut de sa chaire de professeur à la Faculté d'Aix et à la Faculté de Dijon, il avait fait un cours somnolent devant des bancs vides, au lieu de provoquer dans son auditoire des ovations qui le rendaient suspect à ses supérieurs hiérarchiques, il serait arrivé aux plus hauts grades de l'Université.

Si pendant son passage au Conseil d'Etat, il s'était contenté d'écrire de longs mémoires sur la couleur des bas que devaient légalement porter les évêques et sur "les mille et un moyens de ne pas détruire les phylloxères" au lieu d'écrire dans la REVUE DE FRANCE un article de converti essayant de communiquer sa nouvelle foi à ses anciens coreligionnaires politiques, il aurait été, tôt ou tard, appelé à un siège de président de section.

mais personne ne va chercher leurs œuvres dans les volumineuses collections où elles sont ensevelies. Fort heureusement, aux approches de la dernière heure, Weiss a eu quelque souci de sa gloire.

L'autre livre a été plus discuté. Au Pays du Rhin est une sorte de Germania de Tacite, appropriée aux habitudes littéraires du dix-neuvième siècle; une Germania faite de notes recueillies sur place et rédigées en wagon ou sur une table d'hôtel.

Certes, le patriotisme de Weiss ne saurait être mis en question. Cet ancien enfant de troupe qui était né et avait grandi à l'ombre du drapeau ne pouvait se consoler de l'amoindrissement de la France; mais il ne savait pas se défendre d'une admiration profonde pour la langue, la littérature, l'organisation militaire, les lois et les coutumes sociales de l'Allemagne.

Une des plus fatales conséquences des injustices commises envers un écrivain de premier ordre, né pour être un des gloires de son pays, a été de le rendre à son tour injuste envers ses concitoyens.

La question ouvrière, dont il ne faut pas cesser de s'occuper, bien que la date fatidique du 1er mai soit passée, a ceci de curieux, c'est que, dans chaque pays, elle se présente, elle se développe avec des signes caractéristiques pour la psychologie de ce pays.

Si du haut de sa chaire de professeur à la Faculté d'Aix et à la Faculté de Dijon, il avait fait un cours somnolent devant des bancs vides, au lieu de provoquer dans son auditoire des ovations qui le rendaient suspect à ses supérieurs hiérarchiques, il serait arrivé aux plus hauts grades de l'Université.

Si pendant son passage au Conseil d'Etat, il s'était contenté d'écrire de longs mémoires sur la couleur des bas que devaient légalement porter les évêques et sur "les mille et un moyens de ne pas détruire les phylloxères" au lieu d'écrire dans la REVUE DE FRANCE un article de converti essayant de communiquer sa nouvelle foi à ses anciens coreligionnaires politiques, il aurait été, tôt ou tard, appelé à un siège de président de section.

TAPIS EPAIS DE BRUXELLES.

Nous avons justement reçu d'une grande manufacture anglaise un très-gros lot de Tapis Epais de Bruxelles avec ordre de les vendre au rabais pour le mois de juin et de charger la porte au compte de la fabrique.

Nous offrons ces Tapis en même temps que notre maison de Montréal aux prix suivants: 76c, 86c, 89c, 92c, 96c, 98c, \$1.00 et \$1.06 la verge.

THOS. LIGGETT 66 et 68 rue Sparks, 1884 rue Notre-Dame, OTTAWA. MONTREAL.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et a Grand Marche.

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUTER, CHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITE DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

J. F. BELANGER, 159 Rue Bank

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes: "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

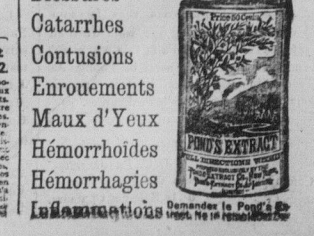
Douglass & Haines 234 rue Wellington.

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite.

O'Reilly & Heney Bloc Russell, Rue Sparks.

Advertisement for POND'S EXTRACT, listing various ailments like Coughs, Croup, and Hoarseness.



Murphy & Co. Importateurs. OMBRELLES. PARAPLUIES. Gants de Caoutchouc Anglais. N. CORSETS. N. Blancs, Gris, Ecu et Noir.

P. LETT Greffier de la ville mai, 1891.

MILLER ORIGINAL DISPONIBLE

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Vendredi 5 Juin 1891

ECHOS DU JOUR

Sir George Stephen sera à l'avenir connu sous le nom de Lord Mount Stephen.

Le Sr John Gloss ne veut pas entendre parler de coalition.

M. Clément Dausseaux vient d'être nommé sous-chef des traducteurs du harnais.

Mme Sarah Bernhardt vient d'acheter, aux environs de Paris, un emplacement pour la somme de \$52,000. Elle doit y bâtir un palais.

L'élection de M. Savard, député de Chicoutimi a été contestée hier, à Québec. Une contestation demandant la déqualification de Sir A. P. Caron a été déposée en même temps.

On mande de Rome que pour éviter tout embarras possible, le pape vient de faire son testament. Il laisse tout ses biens au saint-siège.

Les journaux des provinces maritimes semblent croire que Sir Charles Tupper accepterait la charge de Premier Ministre, qu'un an ou il serait forcé par son parti. Il préfère le poste de Haut-Commissaire à Londres.

L'empereur d'Allemagne a annoncé qu'il accepterait l'invitation que lui avait faite le lord-maire de Londres d'assister à un lunch qui lui sera offert au Guild Hall à l'occasion de sa prochaine visite.

On vient d'apprendre à Rome une nouvelle qui produit une certaine impression. Le roi d'Albanie se disant protégé de l'Italie, le fameux Menelik, aurait demandé aux frères Mousza, riches négociants grecs établis au Harar, de lui prêter deux millions pour rembourser le prêt fait par l'Italie. En outre, Menelik aurait l'intention de nommer le médecin grec Parisi son agent diplomatique. Celui-ci devrait résider en Égypte et représenter le souverain d'Albanie auprès de toutes les puissances étrangères. Menelik écrit au roi de Grèce pour lui demander de permettre au docteur Parisi d'accepter cette nomination.

M. Dupont a parlé hier soir, sur la loi électorale.

Il veut que la chambre des Communes conserve le contrôle de la loi électorale et de son application, afin de parer aux injustices qui pourraient être faites aux minorités par les gouvernements provinciaux. Il cite le cas du gouvernement du Manitoba, qui a aboli les écoles séparées en défit de la constitution. A plus forte raison ajoute l'orateur : "un gouvernement animé d'un esprit aussi étroit, hésiterait-il un instant devant une mesure tendant à priver du droit de vote nos compatriotes de la baie, lorsque la constitution ne le lui défend pas."

A notre point de vue : voilà à peu près, le plus fort argument qui ait encore été mis de l'avant pour le maintien de la loi fédérale.

Nous lisons dans l'ÉVÉNEMENT : On a raconté une assez étrange histoire au sujet de la coïncidence de la mort de Sir A. A. Dorion et de la maladie mortelle de Sir John A. Macdonald. Lors de la nomination du regretté M. Dorion au poste de juge en chef, Sir John, qui était chef de l'opposition, s'empressa de lui adresser ses plus chaleureuses félicitations et, après quelques moments de conversation, prononça ces paroles qui paraissent maintenant prophétiques : "Maintenant, M. Dorion, nous ne sommes plus jeunes, ni l'un ni l'autre, et notre carrière ne saurait durer bien longtemps encore. Qui sait ? nous pourrions peut-être ensemble pour faire le grand voyage d'outre-mer ne revient pas ?"

L'hon. Charles Langletier adresse à l'ÉTRANGER la lettre suivante :

MONSIEUR,

Sous le titre : Les anges rumeurs, vous avez publié le 30 mai un petit article concernant les affaires de chemin de fer de la Baie des Chaleurs, dans lequel il est dit :

"Mais les détails qui nous viennent, sur tout au sujet de l'emploi que l'on a fait de ces lettres de crédit, sont tellement graves que nous sommes obligés d'y appeler de suite l'attention des intéressés."

J'ai été nommé, par ordre en conseil, commissaire pour payer les réclamations se rattachant à la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs ; en sorte que la citation qui précède, s'applique directement à moi. Or, je nie l'accusation d'indélicatesse que comporte votre écrit ; j'affirme avoir employé conformément à la loi et mes instructions les \$200,000 qui ont été mises à ma disposition, et je vous défie de prouver l'accusation que vous portez ainsi contre moi.

Quant aux prétendues lettres de crédit, qui auraient été partiellement refusées, c'est du nouveau pour moi, les papiers sur lesquels les fonds ont été prélevés m'ont naturellement été remis, en ma qualité de commissaire ; je les ai endossés en cette qualité et en moins de deux heures, tout fut réglé à la satisfaction des intéressés, dont j'ai les doubles en main. J'en ai aussi remis des doubles au département des Travaux Publics, on n'importe qui peut les examiner.

J'espère donc que vous vous ferez un devoir de rétracter ce que vous dites au sujet de l'emploi que j'ai fait de ces lettres de crédit, sans quoi je serais bien obligé de prendre immédiatement d'autres moyens pour me protéger contre ces calomnies.

J'ai l'honneur d'être

Votre humble serviteur,

J. C. LAPOINTE,

Commissaire en chef de la Baie des Chaleurs.

SIR JOHN A. MACDONALD

Sir John est plus faible qu'il ne l'était hier.

Les médecins ont publié trois bulletins, la nuit dernière, constatant l'absorption du sang répandu dans le cerveau et il y a huit jours ; mais un état de faiblesse désespérant, provenant de la maladie du cœur.

A 11 hrs. ce matin, les nouvelles étaient encore plus alarmantes.

Le moribond conserve sa parfaite connaissance mais sa grande faiblesse l'empêche de pouvoir remuer un seul doigt.

3 hrs. p. m. Les médecins viennent de lancer le bulletin suivant : Sir John devient de plus en plus faible.

Nous ne constatons aucune complication dans la maladie ; faiblesse du cœur. Il n'a plus que quelques heures à vivre.

4 hrs. p. m.—Sir John est à la dernière extrémité, sa respiration devient de plus en plus difficile. Il s'étend doucement sans douleur et sans souffrance.

Ses médecins ne croient pas qu'il puisse passer la nuit.

Civilisation de l'Occident

Le Professeur Vanberg, le célèbre linguiste et le grand écrivain sur la question de l'Occident, a rendu dernièrement un hommage public à l'Angleterre pour la grande civilisation qu'elle répandait dans ces contrées de l'Est.

C'est à sa salutaire et bienfaisante influence que toutes les idées modernes ont pris racine et se sont développées en Turquie, en Perse, en Chine et au Japon ; quant aux Indes le succès obtenu et recueilli par l'Angleterre avait dépassé toutes les prévisions.

Bien souvent on lui a demandé quelles étaient les raisons, les procédés employés par l'Angleterre pour voir ainsi ses efforts toujours couronnés de succès. C'est révélateur, avant tout, grâce à son énergie, à son justice et ses principes de liberté. Au début les Anglais ne restèrent pas devant de telles idées, mais une fois qu'ils y ont été soumis et accoutumés, ils les aiment, les pratiquent et s'y attachent. Le développement des idées européennes dans l'Inde est plus qu'un fait, c'est une réalité. Elles s'y développent tous les jours, et se propagent à grands pas, et d'après le dernier recensement, 133,410 écoles étaient ouvertes et fréquentées par 3,476,194 écoliers, parmi lesquels on recense près de 30,000 jeunes filles. Il n'y a donc pas de doute que le grand homme d'État allemand, qui a dit que si l'Angleterre avait perdu Shakespeare, Milton et tous les grands écrivains qui lui avaient fait une réputation si éclatante dans le monde, la justice et l'intelligence avec lesquelles elle gouvernait les Indes seraient le monument le plus impérissable de la grandeur britannique.

LES SUBVENTIONS

D'après le Ministre des Finances, trois millions ont déjà été dépensés sur le Chignecto Marine Railway, et \$2,500,000 sont encore nécessaires avant que ses opérations commencent. L'argent doit être fourni, une partie par le peuple canadien, l'autre par des capitalistes anglais, qui ont été convaincus que le transport des bâtiments sur terre ferme, serait une entreprise payante, un bon placement de fonds. Le Parlement du Canada en 1888 a décidé d'aider l'entreprise, en lui donnant pendant vingt ans \$170,000 annuellement ; 1,745,857 mètres carrés d'excavations sont déjà faits, restent encore 278,933 à faire. La compagnie s'est engagée à payer une amende de \$5,000 pour tous les mois en plus que nécessitera la terminaison des travaux. À partir du 1er juillet 1890, c'est de cette amende que M. Forster demande au Parlement de les relever. Les admirateurs du plan déclarent que les meilleurs ingénieurs du monde ont déclaré la chose réalisable ; que les travaux deviennent d'utilité publique ou non, c'est une question à part. M. Davies de l'île du Prince-Édouard proteste contre ces gigantesques travaux qui ne se sont faits que dans les intérêts des Provinces Maritimes.

Quant, nous demandons, "d'où" les subventions pour des travaux utiles et nécessaires à la prospérité générale du pays et à son développement, on nous répond toujours qu'on a déjà vu tant ici, tant là, et la première chose qu'on nous jette au nez sont toujours ces \$2,000,000 accordés au Chignecto Marine Railway. Tout le monde doit bien se convaincre que, quand même les travaux seraient possibles, leur utilité dépendrait beaucoup de l'étendue du commerce entre les ports de mer du Canada et ceux des États-Unis.

Le correspondant parlementaire de La Presse, envoie à son journal, l'information suivante relativement au renouveau ministériel dont il est tant question : Sir John Thompson remplacerait Sir John A. Macdonald et M. McCarthy et Carling ; son honneur le lieutenant-gouverneur Angers et l'honorable M. Omet seraient les places de Sir Hector Langevin et de Sir Adolphe Caron. M. Ives serait au ballast à l'hon. M. Colby, l'hon. M. Kirkpatrick serait aussi fait ministre pour Ontario.

Lamer Behring

Assaut criminel sur deux enfants

Les combats de taureaux en Espagne

Madrid, 5 juin.—Trois toréadors, deux matadors et un banderillo ont été tués, dans le cours de la semaine dernière, pendant des combats de taureaux qui ont eu lieu à Madrid, Aranjuez et Cordoue. Un grand nombre de personnes, qui ont pris également part à ces luttes, ont été plus ou moins grièvement blessées.

Les personnes qui ont succombé dans l'arène, ont eu des funérailles splendides ; la veine regente a fait prendre des nouvelles des défunts.

LES ORAGES EN EUROPE

VIENNE 6 juin.—Un violent orage s'est abattu hier sur la ville et ses environs. Trente-cinq bâtiments ont été frappés par la foudre ; dix enfants ont été tués et nombre de personnes grièvement blessées. Une partie des faubourgs de la ville sont inondés.

BERLIN 5 juin.—La foudre est tombée sur la fabrique de dynamite de Waah et Wilmann, à Salsleben, près de Solingen. Elle a causé une explosion terrible ; plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées.

TRÈS, 5 juin.—Le vent souffle en tempête dans toute la vallée de Saale. Nombre de maisons ont été renversées ; neuf personnes ont été tuées et beaucoup d'autres blessées.

AMÉRIQUE

LA MISÈRE EN RUSSIE

WASHINGTON, 5 juin.—Le département du Trésor, aussitôt que le bill qui est devant le Parlement réglant la pêche aux phoques, deviendra loi, donnera des instructions aux plénipotentiaires aux navires du revenant au sujet de la pêche de la compagnie commerciale North America.

Si le bill passe jeudi prochain, ces instructions seront envoyées à l'île de pêche sur un vaisseau de la compagnie commerciale, qui quittera San Francisco ce jour-là ; autrement elles devront être envoyées par le Corwin ou un autre bâtiment de guerre des États-Unis.

L'opinion est générale dans les cercles officiels, que les pêcheurs auront toute la saison pour eux à leur disposition. Il sera complètement impossible de les rejoindre avant la fin de la saison.

LONDRES, 5 juin.—Une dépêche de Vancouver dit que les parties intéressées dans la pêcherie de la mer de Behring sont

LA MISÈRE EN RUSSIE

LONDRES, 5 juin.—Le correspondant du Telegraph à Saint-Petersbourg fait un triste tableau de la misère dans la région de l'Est, Simbirsk, Samara, Nijni-Novgorod et Penza. Des centaines de personnes y sont mortes de faim, depuis deux semaines. Les receveurs des impôts sont obligés de saisir les marchandises.

Dans les régions de Samara et de Simbirsk les paysans se sont révoltés et ont envahi les dépôts de grains. De nombreux conflits ont eu lieu entre la troupe et les paysans. On compte plusieurs personnes tuées et un grand nombre de blessés.

L'appareur d'une mauvaise récolte ne fait qu'accroître l'horreur de la situation.

UNE ÉMÉRUTE EN ITALIE

ROME, 5 juin.—Une émeute grave a éclaté hier à Savone, port sur le golfe de Gènes. Pour un moment, l'ordre a été troublé et si sérieux que l'on a cru qu'il serait nécessaire d'appeler la troupe pour aider la police à rétablir l'ordre.

Le désordre provenait de ce que la foule avait essayé d'arracher des mains de la police deux livraisons accordées pour le jour de tous-ces. Les émeutiers étaient armés de bâtons, de pierres et de gourdins ; dans la bagarre plusieurs gendarmes ont été grièvement blessés, les perturbateurs ont eu deux de leurs, tués.

LACTÉ POUR LA REPRESSION DES CRIMES

LONDRES, 5 juin.—M. Balfour secrétaire en chef pour l'Irlande a dit aujourd'hui dans un discours, que la commission de l'Irlande était mille fois plus nombreuse qu'il n'y en avait en Irlande de l'acte pour la répression des crimes. Cet Acte correspond parfaitement au but du gouvernement, qui avait l'intention, lorsque le nombre des crimes serait devenu plus restreint de demander au gouvernement d'en suspendre plus tard l'application, excepté dans certaines villes où les troubles existent encore.

L'attention sur ce point de temps de l'acte, excepté dans certaines villes où les troubles existent encore. L'application de l'acte des crimes dans toute l'Irlande ; ne bénéficierait pas pour le présent de cette proclamation, les différents places où la loi est encore violée. Balfour a ajouté que l'Irlande avait bien besoin des lois et du crédit du Gouvernement Impérial.

L'AFFAIRE GORDON-CUMMING

LONDRES, 5 juin.—La fameuse affaire dite le scandale de bacarat continue à exciter les passions, les débats sont toujours très animés et passionnés, se pressent ce matin dans la salle d'audience. Le prince de Galles est également arrivé de bonne heure, ainsi que des personnages et beaucoup de dames de la haute société.

Sir Charles Russell, des découvreurs de l'indienne, a commencé son plaidoyer en faveur des défendeurs. Il a dit que ceux-ci avaient été forcés d'agir comme ils l'ont fait et que sir William Gordon Cumming lui-même avait reconnu que ces personnes avaient agi en personnes d'honneur.

En parlant des lettres que le demandeur a écrites, sir Charles Russell a dit que ces lettres étaient d'un caractère très déshonorant et constatait d'être considéré par ses amis comme une personne déshonorée. Il a ensuite raconté les faits qui se sont passés dans les salons de Trandy Croft et sur lesquels M. Arthur Stanley Wilson, le fils du propriétaire de Trandy Croft, a le premier appelé l'attention des autres juges.

C'est alors que M. Arthur Wilson a été appelé à déposer devant la cour en faveur des défendeurs. Il a déclaré que, la première soirée où l'on a joué au bacarat, il a remarqué que sir William avait placé devant lui, un jeton rouge de 25 pence sur une feuille de papier, et que, quand il a gagné il a payé pour trois jetons rouges. Une autre fois, il a vu sir William regarder le jeu de lord Somerset et qu'après s'en être rendu compte, il a ouvert la main et laissé tomber trois jetons de 25 ; c'est ainsi qu'il avait gagné £20 d'un seul coup.

D'après M. Arthur Wilson, sir William a reconnu plusieurs fois le même manège, et il a déclaré que, dans ces circonstances, il a Berkeley Levett. Ce dernier ne pouvait le croire, mais sur l'instance répétée de jeune homme, il a fait lui-même attention et a été convaincu que sir W. Gordon Cumming trichait au jeu ; il n'a pu empêcher de s'écrier : "C'est trop fort !"

Le jeune Arthur Wilson a fait une déclaration d'un ton calme et résolu et a affirmé avec vigueur qu'il connaissait bien le bacarat et avait joué souvent et qu'il n'y avait pas d'autre possibilité de sa part, sur ce qu'il avait vu.

Sir Edward Clarke, l'avocat du demandeur, a dit alors qu'il n'y avait pas de peine effluée la question des dispositions de jeune Wilson, et ne s'est occupé que du fait formel de ce jeune homme d'avoir triché ; il avait pas en complet pour surveiller sir William Gordon Cumming pendant la seconde soirée de jeu. Ensuite, le sergent a relevé le débat à demander.

LA JOURNÉE DE DOUZE HEURES.

PARIS, 5 juin.—Par un vote de 406 voix contre 3, la chambre des députés a adopté hier une proposition fixant à douze heures la journée de travail pour les employés des compagnies de transport public. Puis, par 465 voix contre 92, elle a refusé d'appliquer cette règle à toutes les classes d'ouvriers.

LES COMBATS DE TAUREAUX EN ESPAGNE

MADRID, 5 juin.—Trois toréadors, deux matadors et un banderillo ont été tués, dans le cours de la semaine dernière, pendant des combats de taureaux qui ont eu lieu à Madrid, Aranjuez et Cordoue. Un grand nombre de personnes, qui ont pris également part à ces luttes, ont été plus ou moins grièvement blessées.

Les personnes qui ont succombé dans l'arène, ont eu des funérailles splendides ; la veine regente a fait prendre des nouvelles des défunts.

LES ORAGES EN EUROPE

VIENNE 6 juin.—Un violent orage s'est abattu hier sur la ville et ses environs. Trente-cinq bâtiments ont été frappés par la foudre ; dix enfants ont été tués et nombre de personnes grièvement blessées. Une partie des faubourgs de la ville sont inondés.

BERLIN 5 juin.—La foudre est tombée sur la fabrique de dynamite de Waah et Wilmann, à Salsleben, près de Solingen. Elle a causé une explosion terrible ; plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées.

TRÈS, 5 juin.—Le vent souffle en tempête dans toute la vallée de Saale. Nombre de maisons ont été renversées ; neuf personnes ont été tuées et beaucoup d'autres blessées.

AMÉRIQUE

LA MISÈRE EN RUSSIE

WASHINGTON, 5 juin.—Le département du Trésor, aussitôt que le bill qui est devant le Parlement réglant la pêche aux phoques, deviendra loi, donnera des instructions aux plénipotentiaires aux navires du revenant au sujet de la pêche de la compagnie commerciale North America.

Si le bill passe jeudi prochain, ces instructions seront envoyées à l'île de pêche sur un vaisseau de la compagnie commerciale, qui quittera San Francisco ce jour-là ; autrement elles devront être envoyées par le Corwin ou un autre bâtiment de guerre des États-Unis.

L'opinion est générale dans les cercles officiels, que les pêcheurs auront toute la saison pour eux à leur disposition. Il sera complètement impossible de les rejoindre avant la fin de la saison.

LONDRES, 5 juin.—Une dépêche de Vancouver dit que les parties intéressées dans la pêcherie de la mer de Behring sont

AMÉRIQUE

LA MISÈRE EN RUSSIE

LONDRES, 5 juin.—Le correspondant du Telegraph à Saint-Petersbourg fait un triste tableau de la misère dans la région de l'Est, Simbirsk, Samara, Nijni-Novgorod et Penza. Des centaines de personnes y sont mortes de faim, depuis deux semaines. Les receveurs des impôts sont obligés de saisir les marchandises.

Dans les régions de Samara et de Simbirsk les paysans se sont révoltés et ont envahi les dépôts de grains. De nombreux conflits ont eu lieu entre la troupe et les paysans. On compte plusieurs personnes tuées et un grand nombre de blessés.

L'appareur d'une mauvaise récolte ne fait qu'accroître l'horreur de la situation.

UNE ÉMÉRUTE EN ITALIE

ROME, 5 juin.—Une émeute grave a éclaté hier à Savone, port sur le golfe de Gènes. Pour un moment, l'ordre a été troublé et si sérieux que l'on a cru qu'il serait nécessaire d'appeler la troupe pour aider la police à rétablir l'ordre.

Le désordre provenait de ce que la foule avait essayé d'arracher des mains de la police deux livraisons accordées pour le jour de tous-ces. Les émeutiers étaient armés de bâtons, de pierres et de gourdins ; dans la bagarre plusieurs gendarmes ont été grièvement blessés, les perturbateurs ont eu deux de leurs, tués.

LACTÉ POUR LA REPRESSION DES CRIMES

LONDRES, 5 juin.—M. Balfour secrétaire en chef pour l'Irlande a dit aujourd'hui dans un discours, que la commission de l'Irlande était mille fois plus nombreuse qu'il n'y en avait en Irlande de l'acte pour la répression des crimes. Cet Acte correspond parfaitement au but du gouvernement, qui avait l'intention, lorsque le nombre des crimes serait devenu plus restreint de demander au gouvernement d'en suspendre plus tard l'application, excepté dans certaines villes où les troubles existent encore.

L'attention sur ce point de temps de l'acte, excepté dans certaines villes où les troubles existent encore. L'application de l'acte des crimes dans toute l'Irlande ; ne bénéficierait pas pour le présent de cette proclamation, les différents places où la loi est encore violée. Balfour a ajouté que l'Irlande avait bien besoin des lois et du crédit du Gouvernement Impérial.

L'AFFAIRE GORDON-CUMMING

LONDRES, 5 juin.—La fameuse affaire dite le scandale de bacarat continue à exciter les passions, les débats sont toujours très animés et passionnés, se pressent ce matin dans la salle d'audience. Le prince de Galles est également arrivé de bonne heure, ainsi que des personnages et beaucoup de dames de la haute société.

Sir Charles Russell, des découvreurs de l'indienne, a commencé son plaidoyer en faveur des défendeurs. Il a dit que ceux-ci avaient été forcés d'agir comme ils l'ont fait et que sir William Gordon Cumming lui-même avait reconnu que ces personnes avaient agi en personnes d'honneur.

En parlant des lettres que le demandeur a écrites, sir Charles Russell a dit que ces lettres étaient d'un caractère très déshonorant et constatait d'être considéré par ses amis comme une personne déshonorée. Il a ensuite raconté les faits qui se sont passés dans les salons de Trandy Croft et sur lesquels M. Arthur Stanley Wilson, le fils du propriétaire de Trandy Croft, a le premier appelé l'attention des autres juges.

C'est alors que M. Arthur Wilson a été appelé à déposer devant la cour en faveur des défendeurs. Il a déclaré que, la première soirée où l'on a joué au bacarat, il a remarqué que sir William avait placé devant lui, un jeton rouge de 25 pence sur une feuille de papier, et que, quand il a gagné il a payé pour trois jetons rouges. Une autre fois, il a vu sir William regarder le jeu de lord Somerset et qu'après s'en être rendu compte, il a ouvert la main et laissé tomber trois jetons de 25 ; c'est ainsi qu'il avait gagné £20 d'un seul coup.

D'après M. Arthur Wilson, sir William a reconnu plusieurs fois le même manège, et il a déclaré que, dans ces circonstances, il a Berkeley Levett. Ce dernier ne pouvait le croire, mais sur l'instance répétée de jeune homme, il a fait lui-même attention et a été convaincu que sir W. Gordon Cumming trichait au jeu ; il n'a pu empêcher de s'écrier : "C'est trop fort !"

Le jeune Arthur Wilson a fait une déclaration d'un ton calme et résolu et a affirmé avec vigueur qu'il connaissait bien le bacarat et avait joué souvent et qu'il n'y avait pas d'autre possibilité de sa part, sur ce qu'il avait vu.

Sir Edward Clarke, l'avocat du demandeur, a dit alors qu'il n'y avait pas de peine effluée la question des dispositions de jeune Wilson, et ne s'est occupé que du fait formel de ce jeune homme d'avoir triché ; il avait pas en complet pour surveiller sir William Gordon Cumming pendant la seconde soirée de jeu. Ensuite, le sergent a relevé le débat à demander.

LA JOURNÉE DE DOUZE HEURES.

PARIS, 5 juin.—Par un vote de 406 voix contre 3, la chambre des députés a adopté hier une proposition fixant à douze heures la journée de travail pour les employés des compagnies de transport public. Puis, par 465 voix contre 92, elle a refusé d'appliquer cette règle à toutes les classes d'ouvriers.

LES COMBATS DE TAUREAUX EN ESPAGNE

MADRID, 5 juin.—Trois toréadors, deux matadors et un banderillo ont été tués, dans le cours de la semaine dernière, pendant des combats de taureaux qui ont eu lieu à Madrid, Aranjuez et Cordoue. Un grand nombre de personnes, qui ont pris également part à ces luttes, ont été plus ou moins grièvement blessées.

Les personnes qui ont succombé dans l'arène, ont eu des funérailles splendides ; la veine regente a fait prendre des nouvelles des défunts.

LES ORAGES EN EUROPE

VIENNE 6 juin.—Un violent orage s'est abattu hier sur la ville et ses environs. Trente-cinq bâtiments ont été frappés par la foudre ; dix enfants ont été tués et nombre de personnes grièvement blessées. Une partie des faubourgs de la ville sont inondés.

BERLIN 5 juin.—La foudre est tombée sur la fabrique de dynamite de Waah et Wilmann, à Salsleben, près de Solingen. Elle a causé une explosion terrible ; plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées.

TRÈS, 5 juin.—Le vent souffle en tempête dans toute la vallée de Saale. Nombre de maisons ont été renversées ; neuf personnes ont été tuées et beaucoup d'autres blessées.

AMÉRIQUE

LA MISÈRE EN RUSSIE

WASHINGTON, 5 juin.—Le département du Trésor, aussitôt que le bill qui est devant le Parlement réglant la pêche aux phoques, deviendra loi, donnera des instructions aux plénipotentiaires aux navires du revenant au sujet de la pêche de la compagnie commerciale North America.

Si le bill passe jeudi prochain, ces instructions seront envoyées à l'île de pêche sur un vaisseau de la compagnie commerciale, qui quittera San Francisco ce jour-là ; autrement elles devront être envoyées par le Corwin ou un autre bâtiment de guerre des États-Unis.

L'opinion est générale dans les cercles officiels, que les pêcheurs auront toute la saison pour eux à leur disposition. Il sera complètement impossible de les rejoindre avant la fin de la saison.

LONDRES, 5 juin.—Une dépêche de Vancouver dit que les parties intéressées dans la pêcherie de la mer de Behring sont

AMÉRIQUE

LA MISÈRE EN RUSSIE

LONDRES, 5 juin.—Le correspondant du Telegraph à Saint-Petersbourg fait un triste tableau de la misère dans la région de l'Est, Simbirsk, Samara, Nijni-Novgorod et Penza. Des centaines de personnes y sont mortes de faim, depuis deux semaines. Les receveurs des impôts sont obligés de saisir les marchandises.

Dans les régions de Samara et de Simbirsk les paysans se sont révoltés et ont envahi les dépôts de grains. De nombreux conflits ont eu lieu entre la troupe et les paysans. On compte plusieurs personnes tuées et un grand nombre de blessés.

L'appareur d'une mauvaise récolte ne fait qu'accroître l'horreur de la situation.

UNE ÉMÉRUTE EN ITALIE

ROME, 5 juin.—Une émeute grave a éclaté hier à Savone, port sur le golfe de Gènes. Pour un moment, l'ordre a été troublé et si sérieux que l'on a cru qu'il serait nécessaire d'appeler la troupe pour aider la police à rétablir l'ordre.

Le désordre provenait de ce que la foule avait essayé d'arracher des mains de la police deux livraisons accordées pour le jour de tous-ces. Les émeutiers étaient armés de bâtons, de pierres et de gourdins ; dans la bagarre plusieurs gendarmes ont été grièvement blessés, les perturbateurs ont eu deux de leurs, tués.

LACTÉ POUR LA REPRESSION DES CRIMES

LONDRES, 5 juin.—M. Balfour secrétaire en chef pour l'Irlande a dit aujourd'hui dans un discours, que la commission de l'Irlande était mille fois plus nombreuse qu'il n'y en avait en Irlande de l'acte pour la répression des crimes. Cet Acte correspond parfaitement au but du gouvernement, qui avait l'intention, lorsque le nombre des crimes serait devenu plus restreint de demander au gouvernement d'en suspendre plus tard l'application, excepté dans certaines villes où les troubles existent encore.

L'attention sur ce point de temps de l'acte, excepté dans certaines villes où les troubles existent encore. L'application de l'acte des crimes dans toute l'Irlande ; ne bénéficierait pas pour le présent de cette proclamation, les différents places où la loi est encore violée. Balfour a ajouté que l'Irlande avait bien besoin des lois et du crédit du Gouvernement Impérial.

L'AFFAIRE GORDON-CUMMING

LONDRES, 5 juin.—La fameuse affaire dite le scandale de bacarat continue à exciter les passions, les débats sont toujours très animés et passionnés, se pressent ce matin dans la salle d'audience. Le prince de Galles est également arrivé de bonne heure, ainsi que des personnages et beaucoup de dames de la haute société.

Sir Charles Russell, des découvreurs de l'indienne, a commencé son plaidoyer en faveur des défendeurs. Il a dit que ceux-ci avaient été forcés d'agir comme ils l'ont fait et que sir William Gordon Cumming lui-même avait reconnu que ces personnes avaient agi en personnes d'honneur.

En parlant des lettres que le demandeur a écrites, sir Charles Russell a dit que ces lettres étaient d'un caractère très déshonorant et constatait d'être considéré par ses amis comme une personne déshonorée. Il a ensuite raconté les faits qui se sont passés dans les salons de Trandy Croft et sur lesquels M. Arthur Stanley Wilson, le fils du propriétaire de Trandy Croft, a le premier appelé l'attention des autres juges.

C'est alors que M. Arthur Wilson a été appelé à déposer devant la cour en faveur des défendeurs. Il a déclaré que, la première soirée où l'on a joué au bacarat, il a remarqué que sir William avait placé devant lui, un jeton rouge de 25 pence sur une feuille de papier, et que, quand il a gagné il a payé pour trois jetons rouges. Une autre fois, il a vu sir William regarder le jeu de lord Somerset et qu'après s'en être rendu

ACHETEZ

POUR \$3.00

Et vous aurez droit à un PRESENT. Une table spéciale chargée de coupons et autres marchandises est destinée à cet effet.

Les premiers venus auront le meilleur choix HATEZ-VOUS.

Pigeon, Pigeon & Cie

49 & 51 RUE RIDEAU.

A LA BOULE D'OR,

TAPISSERIE

— J'AI FAIT DE — GRANDES REDUCTIONS Dans le prix de tous les genres 5 a 75cts. par Rouleau

Tous ceux qui veulent des Tapis criez de n'importe quel sorte trouverez avantages de visiter mon stock qui est le plus considérable et le plus complet au Canada.

W. HOWE.

Block Howe, rue Rideau et 393 rue Cumberland.

Dames d'Ottawa

Vous Devez Lire Ceci.

Afin d'étendre davantage mes affaires, et de faire plaisir à mes nombreux clients, j'ai loué et ouvert, le Mercredi, 3 Juin, les magasins Nos. 312 et 314 de la rue Wellington où je vendrai un assortiment complet et bon marché de lingerie blanche, de mousselines, de blouses pour dames et enfants, de corsets, de gants, de chapeaux et bonnets de mousseline, achetés à bas prix.

Une enquête a été ouverte, et l'on n'a pas tardé à apprendre que la jeune modiste était éprouvée par un médecin célèbre. Les médecins chargés de rechercher la cause de la mort de cette dernière, déclarent qu'elle avait été empoisonnée avec la strychnine. C'est alors que Rose a été arrêtée. On se rendait à la prison, mais le professeur Haynes a déclaré que Mine Mitchell était morte empoisonnée par la strychnine, et tout comme miss May, et c'est alors que Rose Zoldoski a été mise en accusation.

Le procès, qui passionne au plus haut degré non seulement les habitants de Richmond Centre, mais encore ceux de toute la région environnante, durera probablement plusieurs jours. En effet, cinquante-deux témoins ont été assignés par le ministre public, et trente par la défense. Presque tous les témoins assistent à la réception donnée par Rose Zoldoski.

UN AVOCAT CANADIEN M. Châtelein avocat dont nous annonçons l'autre jour les brillantes succès a ouvert son bureau hier au coin des rues Rideau et Sussex où était autrefois le juge O'Byrne. Aujourd'hui il est donc prêt à recevoir ses clients et à devouer à leur service son expérience, la pratique des affaires et les études approfondies de ce nouveau avoué.

Le "HUB" VISA VIS LE MUSEE GEOLOGIQUE TOUJOURS EN MAIN. WM. CODD, Propriétaire, 546 RUE SHERBORN, OTTAWA.

LE MEILLEUR CURE FOR LA TOUSSE CONSUMPTION

TELEGRAPHIE AMERIQUE

UN ASSASSINAT

HALIFAX, 5 juin.—On mande de St. Jean, Terre-Neuve, qu'une terrible tragédie s'est déroulée en cette ville. James Folet, âgé de 35 ans, a tué d'un coup de pistolet, son frère Edward, en plein jour, au milieu de la rue. La cause de cet assassinat sont les relations haineuses qui existaient entre Edward et la femme de son frère. L'assassin a été arrêté et une enquête sera ouverte.

SUICIDE PRES DE BELLEVILLE

BELLEVILLE, 5 juin.—Nelson W. Hawley, un fermier âgé, habitant sur le lot 8 dans la 6ième concession du village de Thurrow, s'est pendu hier. A midi, il ne retourna pas prendre son dîner, et ne se montrant pas non plus dans la rue, sa fille alla à sa recherche et le retrouva pendu au bout d'une corde, attachée à une branche d'arbre. Il était monté sur une grosse pierre avait passé la corde à l'autour d'une branche et était ensuite pendu. Ses pieds étaient à deux pieds du sol.

ENTRÉE EN VIVANTE

Despêche télégraphique spéciale au "Canada". KANSAS, TOWA 5 juin.—Quand la tombe de Mademoiselle Alice Woodward, à Donda, Iowa, fut ouverte, dans le but de transporter le corps dans un autre cimetière, les os de la défunte demeurèrent à l'endroit où elle avait été découverte et leur grande stupeur les empêchant qu'elle avait été enterrée vivante. Le corps fut exhumé et la face retrouvée; l'on peut juger qu'elle fut la plus terrible que la pauvre fille eût à supporter contre la mort. On suppose qu'elle était en léthargie quand on l'enterra.

Nouvelles de Montreal

Montreal, 5 juin.—M. Henri Masson, fils de l'ex-lieutenant-gouverneur du Québec, a épousé, mercredi matin, Mlle Louise Loranger fille aînée de M. le juge Loranger.

Un corporal et quatre soldats ne sont pas encore rentrés de la campagne de St. Jean; il est probable qu'ils ont été tués ou capturés.

M. St-Jean, avocat, vient de faire mettre son cochon sous arrestation, pour vol de diamants.

MM. Robitson et Boyer, ministres de Québec, ont visité le Palais de Justice hier matin.

Frank Whyte, accusé d'avoir enlevé un coffre-fort à Saint-Hyacinthe, a comparu hier devant le magistrat, qui l'a condamné à cinq années de détention à Saint-Vincent-de-Paul.

Nouvelles de Quebec

Quebec, 5 juin.—L'Église de St-Séverin a fait une messe solennelle pendant les vigiles.

Une voiture destinée à faire le service d'ambulance à Québec, a été installée au poste de feu, No 1. C'est une très jolie voiture.

À la dernière séance générale des membres de la chambre des notaires tenue aujourd'hui au palais de justice, les messieurs suivants ont été choisis pour représenter la chambre dans le district de Québec: J. E. Roy, J. A. Charlebois, V. W. LaRue, E. G. Meredith, E. A. Paret, J. E. Roy, L. P. Sirois, Cyrille Tessier.

Une petite fille de sept ans, enfant de M. T. Borra, de Magog, a gardé pendant 48 heures un morceau d'acier oblong, mesurant un pouce de long, et de grosseur d'un crayon ordinaire, qui avait été avalé.

Il y avait logé dans le conduit respiratoire. Les médecins croyaient se trouver en face d'un cas semblable à celui de River Bothwell, et se préparaient à pratiquer l'opération de la trachéotomie, lorsque l'enfant, dans un accès de toux, a renvoyé l'objet. L'enfant se porte bien et ne paraît pas avoir souffert du séjour incommode de ce lingot de fer.

L'EMPOISONNEUSE DU WISCONSIN

St Louis, 5 juin.—Un procès à sensation vient de s'ouvrir devant la cour d'assises de Lancaster (Wisconsin). Il s'agit de cette jeune modiste de Richmond Centre, Rose Zoldoski, accusée d'avoir empoisonné successivement la femme de Dr Mitchell et une jeune fille du nom d'Elia May.

On sait que des charges accablantes, pour ne pas dire des preuves irréfutables, ont été relevées contre l'accusée.

Rose Zoldoski, qui n'est âgée que de dix-neuf ans et qui est très jolie, dit-on, demeurait chez le Dr Mitchell, un d'ancien pharmacien de Richmond Centre, dont la femme est morte dans des circonstances suspectes. Il y a deux ans environ. Le 8 janvier dernier, Rose donnait à ses amis, parmi lesquelles se trouvait Elia May, une réception au cours de laquelle elle leur a offert du thé. Or, miss May est morte subitement inopinément pendant qu'elle se trouvait chez elle, et elle est morte au bout de quelques heures de souffrances affreuses.

Une enquête a été ouverte, et l'on n'a pas tardé à apprendre que la jeune modiste était éprouvée par un médecin célèbre. Les médecins chargés de rechercher la cause de la mort de cette dernière, déclarent qu'elle avait été empoisonnée avec la strychnine. C'est alors que Rose a été arrêtée. On se rendait à la prison, mais le professeur Haynes a déclaré que Mine Mitchell était morte empoisonnée par la strychnine, et tout comme miss May, et c'est alors que Rose Zoldoski a été mise en accusation.

Le procès, qui passionne au plus haut degré non seulement les habitants de Richmond Centre, mais encore ceux de toute la région environnante, durera probablement plusieurs jours. En effet, cinquante-deux témoins ont été assignés par le ministre public, et trente par la défense. Presque tous les témoins assistent à la réception donnée par Rose Zoldoski.

UN AVOCAT CANADIEN M. Châtelein avocat dont nous annonçons l'autre jour les brillantes succès a ouvert son bureau hier au coin des rues Rideau et Sussex où était autrefois le juge O'Byrne. Aujourd'hui il est donc prêt à recevoir ses clients et à devouer à leur service son expérience, la pratique des affaires et les études approfondies de ce nouveau avoué.

Le "HUB" VISA VIS LE MUSEE GEOLOGIQUE TOUJOURS EN MAIN. WM. CODD, Propriétaire, 546 RUE SHERBORN, OTTAWA.

LE MEILLEUR CURE FOR LA TOUSSE CONSUMPTION

Comité des Privilèges et Elections

AFFAIRE TARTE - MCGREEVY

SÉANCE DU 4 JUIN A 10 h 40 à l'Assemblée.

M. Geoffroy, avocat de M. Tarte est présent. Lecture des minutes de la dernière séance.

Le président dit qu'il a reçu des nouvelles des directeurs de commerce de Martin P. Conolly, mais il ne croit pas qu'il soit à propos de rendre ces informations publiques maintenant.

En réponse à M. Amyot, M. Ferguson dit que depuis hier les livres sont dans une caisse barrée à et dans la chambre voisine, et M. Michael Conolly y a le clé en sa possession.

M. Edgar demande si les livres sont maintenant dans la possession du comité et y avoir accès et les examiner.

M. Ferguson dit que le témoin est prêt à ouvrir les livres lui-même et à montrer aux membres du comité toutes les entrées qui peuvent se rapporter à l'enquête. Le témoin se croit pas obligé à plus que cela. Il a consenti pas à se départir de la possession de ses livres.

M. Tarte demande si M. Michael Conolly sera le témoin qui pourra être examiné en rapport avec les livres et les entrées qui seront examinées, regardées dans les livres, l'enquête devient inutile.

M. Choquette demande à examiner lui-même les deux livres déposés au comité. On ne trouvera pas dans les années 1883, 1884, 1885 une certaine entrée de \$25.00.

M. Choquette demande au témoin de lui passer les livres.

Le témoin refuse.

Sir John Thompson propose qu'un sous-comité soit nommé pour faire rapport à la chambre au sujet du refus du témoin. Ce comité devra se composer de M. Mills, Desjardins, Langelier, Thompson et Girouard.

En réponse à M. Montefiore, le témoin dit qu'il laissera examiner les livres par les membres du comité, pourvu qu'ils n'en restent pas de lui, et sous sa vue. Il y a certaines pages de comptes non réglés, et il refusera de laisser voir, parce qu'ils n'en ont pas de rapport avec l'enquête, et que le témoin n'est pas prêt à les voir sans copies et affaires par d'autres entrepreneurs publiques qui sont dans la chambre, ou par leurs amis qui sont membres du comité.

La motion de Sir John Thompson est adoptée et le témoin se retire avec ses livres.

M. Gobeil est appelé en témoignage.

Le témoin produit une lettre de M. John Gallager du 16 mai 1888, adressée au département des Travaux Publics, Ottawa.

Par cette lettre M. Gallager demande à retirer sa soumission, et que son chèque lui soit remis.

M. Geoffroy demande de produire une lettre du 9 juin 1888, écrite par M. Ennis, secrétaire du Département des Travaux Publics, à M. H. Ferret secrétaire de la Commission du livre.

Le témoin produit la lettre. Par cette lettre M. Ennis dit qu'un ordre en conseil permet à M. Gallager de retirer sa soumission et il lui renvoie son chèque.

M. Gobeil produit les calculs de M. Perley sur ses soumissions. Il y a des lettres officielles des entrepreneurs en rapport avec ces soumissions.

M. Gobeil produit une lettre en conseil du 30 mai 1888 qui autorise le département des Travaux Publics à remettre à soumission et le chèque de M. Gallager.

M. Gobeil produit aussi la lettre de M. Ennis, ministre date, adressée à M. H. Verret, lui annonçant que la soumission Larin et celle de M. Gobeil ont été acceptées.

Un télégramme du 23 mars 1888, adressé de Québec par Sir Hector Langevin à M. G. F. Bellis, à Ottawa, 4000, est lu.

Le témoin produit aussi un extrait de la correspondance de M. Gallager avec M. Perley en faveur d'un changement de contrat.

Le témoin produit une lettre de M. McGreevy à la date du 27 septembre 1884 adressée au département des Travaux Publics, Ottawa, et une lettre de M. H. Ferret, ministre date, adressée à Thomas McGreevy.

Le témoin produit une lettre de M. McGreevy à la date du 27 septembre 1884 adressée au département des Travaux Publics, Ottawa, et une lettre de M. H. Ferret, ministre date, adressée à Thomas McGreevy.

Le témoin produit une lettre de M. McGreevy à la date du 27 septembre 1884 adressée au département des Travaux Publics, Ottawa, et une lettre de M. H. Ferret, ministre date, adressée à Thomas McGreevy.

Le témoin produit une lettre de M. McGreevy à la date du 27 septembre 1884 adressée au département des Travaux Publics, Ottawa, et une lettre de M. H. Ferret, ministre date, adressée à Thomas McGreevy.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 4 JUIN

La séance est ouverte à trois heures. Le nouveau l'acte du cens électoral.

Sir John Thompson dit qu'il sera prêt à dire quelques jours à répondre à la question de Sir Donald Smith, au sujet des intentions du gouvernement concernant l'augmentation du traitement des juges.

En réponse à M. McMillan, M. HARRINGTON dit que le gouvernement n'a pas acheté les stélons qui sont à la ferme expérimentale d'Ottawa. Ces stélons ont été passés à la fin des années 1887 et 1888.

En réponse à M. McMillan, M. HARRINGTON dit que le gouvernement n'a pas acheté les stélons qui sont à la ferme expérimentale d'Ottawa. Ces stélons ont été passés à la fin des années 1887 et 1888.

En réponse à M. Choquette, M. MacKenzie BOWELL dit que M. Louis Doucet, de Sainte-Marie, a été destitué comme employé de la marine, et qu'il a été révoqué de son poste.

En réponse à M. McMillan, M. HARRINGTON dit que le gouvernement a été informé des faits en rapport avec la saisie illégale de boissons faite par M. Eugene Hamond; mais le gouvernement n'a pas pu répondre à cette communication sans instruction. Le nommé Hamond a été condamné par la cour de Sessions à six mois de prison.

M. McMillan appelle l'attention du gouvernement sur la nécessité de faire certains changements dans les règlements de la vente de viande, en vue de faire venir à la vente de moutons canadiens aux États-Unis.

M. HARRINGTON dit que le gouvernement a déjà commencé à s'occuper de cette question et a aussi fait les renseignements nécessaires pour visiter les installations de moutons à l'étranger.

L'honorable M. FERRET annonce qu'il ne proposera pas le dossier du budget demain.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

M. LANGRÉER et M. LAFRANCE proposent d'ajouter à l'ordre du jour un article relatif à la question de l'impôt sur le revenu.

PRIX DES MARCHÉS

OTTAWA

Les prix des marchés sont obtenus avec soin par notre rédacteur commercial sur le MARCHÉ BY.

Nous lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans la but de donner les meilleurs renseignements.

MARCHE DE DETAIL

POIN

Foin No 1 la tonne 9 00 à 12 00
No 2 la tonne 8 00 à 10 00
Foin pressé la tonne 10 00 à 12 00

PEAUX VERTES No 1 3 50 à 4 00
No 2 3 00 à 3 50
No 3 2 00 à 3 00
Suif feu la livre 0 09 à 0 10

VIANDES

Bœuf par 100 livres 6 50 à 7 50
Mouton 0 06 à 0 09
Veau 0 05 à 0 10
Porc par 100 livres 6 50 à 7 50
Saindoux 0 10 à 0 11

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, pain, 0 25 à 0 30
Beurre frais, ordinaire, 0 20 à 0 25
Beurre en tinette, 0 20 à 0 25
Œufs frais, la douz, 0 12 à 0 14
Fromage, 0 11 à 0 15

GRAINS

Du Canada
Blé Manitoba No 1 0 95 à 1 00
No 2 0 90 à 0 95
Blé du nord No 1 frosted 0 00 à 0 00
Pois, par minot, 0 00 à 0 65
Avoine, 0 00 à 0 58
Seigle, 0 60 à 0 70
Orge, 0 50 à 0 60

GRAINS ET FARINES

Patente, 6 00 à 6 25
Américain, 5 90 à 6 00
Straight roller, 5 70 à 6 00
Extra, 5 00 à 6 25
Superfine, 3 45 à 3 50
Forto de boulangerie, 5 50 à 5 75
américain, 4 65 à 4 90

EN SACS DE LA VILLE

Par 196 lbs 5 75 à 6 00
Farine d'avoine, 3 75 à 4 00
Farine d'avoine grillée, 5 00 à 5 25

VOLAILLES ET OMBRES

Oies, la pièce, 0 60 à 0 90
Poules, la pièce, 0 60 à 0 75
Canard, le couple, 1 00 à 1 20
Pigeons, la douz, 3 00 à 3 25
Dindes par livre, 0 10 à 0 13
Poulets par couples, 0 60 à 0 80
Canards noirs, 0 00 à 0 00
Bécassines, la douz, 0 00 à 0 00
Perdrix, la paire, 0 00 à 0 00
Bécasses, la douz, 0 00 à 0 00
Carottes, le panier, 0 25 à 0 35
Pannis, le panier, 0 2 à 0 25
Persil, le paquet, 0 45 à 0 50
Radicis, le paquet, 0 00 à 0 25
Cichorée, la douz, 0 00 à 0 00
Asperges, 0 00 à 0 00
Haricots verts le panier, 0 00 à 0 00
Pois verts, 0 00 à 0 00
Choufleur, la pièce, 0 00 à 0 00
Céleri, la douz, 0 30 à 0 40
Ail, la tresse, 0 00 à 0 00
Tomates, le panier, 0 00 à 0 00
Poussiers, la douz, 0 00 à 0 10
Poules de Prairies, 0 00 à 0 00
Lièvres, la paire, 0 35 à 0 40
Choux, la douzaine, 0 50 à 0 60
Oignons, le sac, 0 90 à 1 00
Le panier, 0 25 à 0 30
Navets, la poche, 0 00 à 0 00

LETTRES

Poèmes de terre, le sac, 0 90 à 1 00

PLACE D'ENCAN,

71 Rue George, MacGraw.

Un Simple top buggy, à buggy découvert, 1 petit Phantom, une voiture de courses, une nouvelle machine à coudre Singer, un fourneau, Premier No. 9, combinaison McClary, une boîte rotative à charbon et à bois, un bon fourneau à huile pour cuisine et chauffage d'autres fourneaux, un cent à peu près à choisir. Deux magnifiques lampes de salon à l'huile. On peut visiter des maintenant.

C. LEVEQUE, Entrepreneur.

LANDRY & THOMPSON,

Professionnels d'Épave et Charronniers
DEMEAGENT MEUBLES ET
Voitures de plaisir ou courtes et longues
Résidence: 307 rue Rideau.
Commandes reçues au No 157 rue Sparks
OTTAWA.

ACHETEZ VOS CHEMISES DE FLANNELLES CHEZ QUEENSLAND LES MERLÈRES DE LA VILLE ET NE COUTANT QUE 6 CENTS CHACUNE.

Chez Durocher on fait toute sorte de Chapeaux sur Commande. Pour cela, par exemple, il n'est pas battu. Côté des rues Sussex et George.

Allez voir la vente des cravates qui a lieu chez Quensel, 28 rue Rideau, il y en a de toutes couleurs.

Le magasin de Chaussures de Durocher est à 115 rue St-Jas. Vous y trouverez la à Chaussures et de toutes espèces et des valises de toute grandeur et de tout prix.

Quensel vend ses cravates de fantaisie à des prix qui défient toute concurrence. Venez et voyez vous-même.

Le plus grand et le plus bel assortiment de souliers 0/0 et 0/1 par dames chez J. Buchanan, 535, rue Sussex.

On donne les chapeaux de \$3.76 par \$2.25 chez Quensel 28 rue Rideau. La vente

FEUILLETON DU CANADA

UN MYSTERE

LA CHAMBRE BLEUE DEUXIEME SERIE DE LA FEMME MYSTERIEUSE.

Et bien ! mon cher camarade, reprit Maurice, qu'avez-vous à répondre à cela ?

Un sentiment bien marqué d'hésitation se peignit dans toute la physionomie du jeune officier, qui cherchait avec avidité à lire dans les yeux de la duchesse jusqu'à quel point les paroles qu'elle venait de prononcer étaient d'accord avec sa pensée intime et secrète. Mais, comme on le pense bien, celle-ci avait à cœur de n'en laisser rien voir. Se sentant observée par tout le monde elle avait compris le danger de tout signe d'intelligence qui eût pu révéler que Robert était bien loin d'être pour elle un inconnu ; aussi, elle demeura calme et impassible.

— Puisqu'il en est ainsi, répondit Robert avec effort, j'aurais mauvaise grâce, je le sens, à résister à tant d'instances qui me pénètrent de confusion. Je resterais, sous votre bon plaisir, madame la marquise, ajouta-t-il s'inclinant humblement devant la douairière.

Madame de la Roche-d'Eon ne put faire autrement que de répondre par une grimace, qui, à la rigueur, était susceptible de se traduire comme un acquiescement approbatif.

— Bravo ! fit Maurice, la victoire est à nous. Ouf ! ce n'est pas sans peine.

— A nous ! murmura mademoiselle de Chalandray, tu veux dire, frère, à madame la duchesse de Sauves.

A ce moment, la vieille marquise, désireuse sans doute de pouvoir donner un libre cours à sa mauvaise humeur, se leva de son fauteuil, et frappant le parquet de sa canne :

— Je rentre chez moi, dit-elle pour laisser à M. et à madame de Sauves le loisir de s'installer dans leurs appartements respectifs. Nous nous reverrons au déjeuner.

Toute l'assistance s'empressa autour d'elle pour la reconduire jusqu'à la porte du salon, et, comme Maurice lui offrait son bras pour l'aider à regagner sa chambre, elle refusa sèchement, en disant qu'elle n'avait besoin de personne.

Dans le mouvement qui se fit à cette occasion, Robert était resté en arrière ; la duchesse s'approcha de lui, et, attachant sur le jeune officier un de ces regards remplis de la force de douleur et de tendresse maternelle dont nulle parole ne saurait rendre l'expression, elle lui jeta rapidement ces mots à voix basse :

— Ah ! pourquoi m'avez-vous déshonoré ! Si bas que ces mots eussent été prononcés, il faut croire qu'il en était arrivé quelque chose jusqu'aux oreilles du duc de Sauves ; car il se retourna du côté de sa femme et la contempla avec une expression singulière.

XVI SUR LA SELLETTE

Des que Robert se trouva seul, il fut tenté de se frotter les yeux en se demandant si tout ce qui venait de se passer depuis son arrivée au château de la Roche-d'Eon n'était pas un songe ? Sa mère, qu'il venait de retrouver, était une grande et belle dame, une duchesse, une ambassadrice, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus haut placé dans ce bas monde de après les personnes royales ou de maison souveraine.

Mariée à un vieillard non moins honorable par son caractère qu'honoré pour toutes les dignités dont il était revêtu, un vieillard qui paraissait l'honorer comme une sainte, sans doute, elle avait été comblée envers lui, à un moment donné de son existence ; mais ne satisfaisait-il pas de contempler cette physionomie, aussi noble et pure qu'elle était resplendissante encore de grâce et d'attraits, pour se convaincre que la faute devait être excusable au premier chef ?

Et puis, si modeste qu'il fût, Robert ne pouvait s'empêcher d'éprouver une secrète fierté en sentant couler dans ses veines un sang qui n'était pas seulement le sang d'une patricienne dans l'ordre de la nature. Dieu, qui donne la beauté, s'en montre en effet moins prodigue, à coup sûr, que les souverains ne pouvaient l'être jadis de la noblesse.

Oh ! comme il lui tarit de pouvoir se justifier auprès de cette mère adorée qui avait pu

croire un instant à sa déshonoration ! Car elle ignorait sans doute la maladie de la pauvre Lucienne, et ne pouvait dès lors se rendre compte du motif qui avait rendu sans effet toutes les communications qu'elle avait pu adresser depuis quelque temps par cette voie.

Ses lettres expédiées dans la forme ordinaire à l'adresse de la marquise, poste restante, se trouvaient encore, suivant toute apparence, dans le bureau, sans qu'il fût possible de les en retirer. Mais où, quand, comment Robert trouverait-il le moyen de donner cette explication à la duchesse de Sauves ?

Ce n'était pas tout que de voir appelé par un bienheureux hasard à rester quelques jours auprès d'elle, à vivre de la même vie, sous le même toit. La difficulté était de pouvoir se ménager une conversation tant soit peu suivie, et par-dessus tout, secrète, avec une personne que sa situation, son rang, sa beauté même, prédestinaient à être entourée et presque inabordable pendant tout le temps qu'elle devait passer au château. Il est vrai qu'il restait à Robert une ressource, c'était d'écrire ; mais comment alors faire parvenir sa lettre sans éveiller aucun soupçon, sans compromettre la femme qu'il devait respecter le plus au monde ?

Comme il se livrait à cet égard à toutes sortes de réflexions, Maurice vint le trouver, et, avec son impétuosité habituelle. — Eh bien ! lui dit-il, à quoi songez-vous, mon cher Robert ? Madame de Sauves vous a-t-elle si bien fascinée que vous n'avez plus d'yeux et d'oreilles que pour elle ? Le colonel est arrivé. Le château de la Roche-d'Eon se peuple à vue d'œil. Le colonel est comme Don Juan, il a senti l'adoro de femina. Il faut vous dépêcher de venir le saluer avec moi. La hiérarchie ! on doit la respecter, même en congé, article du règlement, je ne sais le quel...

— Ah ! s'écria Robert, rappelé soudain par cet avertissement à un ordre d'idées que l'arrivée imprévue de la duchesse avait momentanément écartées de son esprit, le colonel est là et votre futur beau-frère aussi, sans doute ?

— Pas encore. Il n'arrivera que demain. C'est son oncle qui s'est chargé d'apporter son bouquet, un bouquet magnifique. Il y a les courses d'automne en ce moment à Angers, et, vous comprenez, quand on a l'honneur d'être sportsman, cheval oblige.

— Parfaitement, dit Robert, qui éprouva en même temps, sans peut-être s'en rendre compte, je ne sais quelle sensation de soulagement de bien-être même, analogue à celle que doivent ressentir les débiteurs de bonne foi, quand leur créancier daigne leur accorder un répit. Le colonel sait-il que je suis ici ?

— Ma foi ! je n'ai pas eu le temps de l'en prévenir, et il vint beaucoup mieux qu'il l'apprenne en vous voyant. Il faut lui laisser le plaisir de la surprise à ce brave colonel.

— Dites plutôt le déplaisir, mon cher Maurice ; mais enfin mon parti est pris à cet égard.

— Je le crois, parbleu ! bien, mon gaillard, car il y a le chapitre des compensations.

— Je ne vous comprends pas, dit-il. — Je me comprends, moi ; mais nous causerons de cela plus tard. Allons, en avant, marche ! le moment est venu de se rendre à l'ordre. Tenez, entendez-vous, voilà déjà la cloche du déjeuner qui sonne ? Dépêchons-nous !

Quelque diligence que fissent les deux jeunes gens, M. de Montmagny avait déjà quitté sa chambre lorsqu'ils s'y présentèrent, et bientôt ils purent l'apercevoir traversant une allée du jardin et donnant le bras à madame de Sauves pour gagner la salle à manger. Mademoiselle de Chalandray lui suivait à quelques pas, au bras de M. de Sauves, et tenait dans sa main le bouquet de son prétendu.

Le colonel, qui avait abdiqué dans cette circonstance la tenue militaire, était loin d'avoir renoncé pour cela à ses façons de commandant. Il avait le sourire sur les lèvres, et sa démarche et ses allures étaient d'autant plus triomphantes qu'il sentait s'appuyer sur son bras l'un des plus nobles blasons et l'une des plus charmantes femmes de France.

Robert s'approcha de son supérieur presque timidement, car la pensée que la duchesse et mademoiselle de Chalandray étaient là ne laissait pas que de lui causer un certain trouble, et il s'inclina profondément devant le comte de Montmagny.

— Excusez-moi, dit-il en même temps, mon colonel, si je ne me suis pas trouvé là à votre ar-

rivée, pour vous présenter mes devoirs.

Ce colonel s'arrêta un instant, braqua son longnon sous son arc-de-sourcil, puis d'un ton passablement ironique :

— Ah ! vous voilà vous, répondit-il ; ma foi ! vous êtes bien le dernier des officiers de mon régiment que je m'attendais à rencontrer ici.

— La-dessus il continua son chemin sans même daigner s'apercevoir que Robert, plein de confusion, avait tressailli et baissé douloureusement la tête, ni surtout que le bras de madame de Sauves avait frémi sous le sien.

Maurice saisit vivement la main de son camarade. — Pardon, lui dit-il, pardon, mon cher Robert, je n'avais pas prévu cela.

— Je l'avais prévu, moi, reprit tristement Robert. Et il alla s'asseoir, morne et silencieux, à cette table, où, pour la première fois de sa vie, il avait le bonheur de se trouver avec sa mère, sur laquelle il osait à peine parfois arrêter furtivement son regard, mais sans pouvoir échanger avec elle une parole.

Qu'aurait dit la marquise douairière de la Roche-d'Eon, qu'aurait pensé le colonel comte de Montmagny, si sortant de son attitude réservée et discrète, lui un humble lieutenant, un petit officier de fortune, il s'était permis de se mêler à la conversation de ces nobles personnages avec madame la duchesse de Sauves ?

Façoné depuis longtemps déjà au joug et dur pour la discipline, disons mieux de la servitude militaire, Robert avait tout ce qu'un subalterne doit de déférence et de respect aux supérieurs hiérarchiques, et particulièrement d'un chef de corps ; mais tout son être se révoltait à la pensée d'avoir à supporter cette tyrannie du grade, exercice d'une façon si humiliante pour lui, non pas tant parce qu'il se trouvait en dehors du régiment que parce que cela se passait sous les yeux de madame de Sauves et de mademoiselle de Chalandray.

Ce qui eût été à peine pour lui, en toute autre circonstance, de simples piqûres d'épingle, se transformait alors en coups de poignard ; et ce poignard, une main impitoyable se préparait sans doute à le retourner incessamment dans la plaie.

Sous l'influence des préoccupations auxquelles chacun des convives se trouvait en proie, pendant une bonne partie du déjeuner, la conversation ne brilla pas précisément par l'entraînement et l'animation. C'est en vain que Maurice se battait les flancs pour obtenir un peu de hausse dans le thermomètre.

On eût dit que, au lieu d'être dans la salle à manger, d'un beau château de Touraine, où il ne manquait ni de jeunes gens ni de jolies femmes, on se trouvait dans une maison de santé, et la température restait invariablement celle des chambres de malades. Un petit incident vint pourtant répandre quelque agitation dans l'atmosphère.

Au dessert, l'une des portes de la salle à manger s'étant ouverte, on vit apparaître sur le seuil Bou-Massa, le grand lévrier de Maurice, qui n'avait, bien entendu, à aucun titre, ni ses grandes ni ses petites entrées dans les appartements du château ; car la douairière ne pouvait souffrir les animaux. Bou-Massa tenait délicatement dans sa gueule un magnifique bouquet de fleurs fraîchement cueillies, dont il semblait pour le moment fort embarrassé.

— Qu'est-ce que cela signifie ? s'écria la douairière, voulez-vous bien chasser cette vilaine bête ! A la porte, Bou-Massa ! à la porte !

— Pardon, bonne maman, pardon, reprit Maurice, je ne demande nullement grâce pour mon chien, dont ce n'est point ici la place ; mais il apporte un bouquet, car il est on ne peut plus galant, mon beau lévrier.

— Lui, ou son maître ? fit le colonel. — Je ne sais, mais en encore faut-il qu'il remette son offrande à la personne à laquelle il la destine sans doute, et je crois être son interprète en proclamant que ce bouquet est pour la plus belle. Vous allez voir avec quelle grâce et quelle intelligence Bou-Massa va remplir son office... Bou-Massa ! mon bon chien, écoute-moi bien : Va porter ce bouquet à la plus belle, puis saute-toi bien vite !

(A Continuer)

Bryson, Graham & Cie.

DRAPS ET TWEEDS.

Nous avons maintes fois répété que nos magasins renfermaient les meilleurs draps, les tweeds les plus solides pour habillements. Plusieurs milliers de gens en ville et des environs déclarent la même chose aujourd'hui. Ils s'en sont servis.

- Nouveau Tweed pour Habillements à 30c.
Nouveau Tweed pour Habillements à 38c.
Nouveau Tweed pour Habillements à 40c.
Nouveau Tweed pour Habillements à 50c.
Nouveau Tweed pour Habillements à 65c.
Nouveau Tweed pour Habillements à 75c.
Nouveau Tweed pour Habillements à 85c.
Nouveau Tweed pour Habillements à 95c.
Nouveau Tweed pour Habillements à \$1.00
Nouveau Tweed pour Habillements à \$1.25

- Serges, Bleu Marin à 45c.
Serges, Bleu Marin à 60c.
Serges, Bleu Marin à 65c.
Serges, Bleu Marin à 70c.
Serges, Bleu Marin à 75c.
Serges, Bleu Marin à 85c.

- Serges, double largeur, marin, à \$1.25
Serges, double largeur, marin, à \$1.40
Serges, double largeur, marin, à \$1.75
Serges, double largeur, marin, à \$2.25
Serges, double largeur, marin, à \$2.65
Serges, double largeur, marin, à \$3.50

Aussi un assortiment complet de draps pour dames, assez légers pour l'été, assez habillés pour porter partout. Les meilleurs nuances de tan et de faon. Trois prix, 95c, \$1.25, \$1.50.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Specialite d'Epicerie de Choix.

Nous agrandissons notre manufacture et afin d'alléger le déménagement nous vendons, pour argent comptant, à des prix spéciaux toutes nos PORTES, FENETRES, JALOUSIES BOISERIES

The E. B. EDDY Co. HULL.



Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX GROSSETE

Intéressante Découverte Brevetée PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIES

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

LINIMENT GENEAU 35 ANS DE SUCCES

ST JACOBS OIL GRAND REMEDE CONTRE LA DOULEUR

CATARRH

John Murphy & Co. Importateurs.

Regardez Bien Ici, ce Qui Vous Intéresse.

La grande vente de Calicos est commencée dans notre établissement, tout le monde doit acheter ces articles de nécessité dans le ménage.

1000 PATRONS. A choisir, chaque pièce est aussi jolie qu'une peinture, et toutes sont marquées aux

Prix Reguliers du Gros. Calicot depuis 8c. à 20c. par verge.

Ces Satins Imprimés à 13 Cents ont été achetés avec de l'Argent Comptant, et valent plus que 20c. la verge.

Nous avons en rayons tous les Patrons désirables.

Nos Calicots à 10c. Surprenant tout le monde, chaque patron est nouveau, fait plaisir et la couleur est garantie.

Satins Noirs, Bien Finis, Couleur Garantie. De 15c. à 35c. la verge. Venez à présent et demandez à voir nos Satins Noirs de 20c. Vous serez surpris.

Grand Assortiment de Galates, 15c. et 20c. par verge.

John Murphy & Co.

66-68 RUE SPARKS. Conditions : au Comptant et rien qu'un Prix.

Publie par la

ABONNEMENT LE CANADA

Journal Quotidien du So

Un An en Ville . . . \$ 4. Un An par la Poste . . . \$

12eme. ANNEE NO

SILOS ET ENSI

La circulation qui suit est adressée aux officiers et directeurs des sociétés

Monsieur L'honorable M Joly de Lotme prie de faire observer

ceux qui demandent des renseignements sur les silos et l'ensilage

Un arpent de bon blé d'ensilage doit produire au moins

12,000 lbs. de plus qu'un arpent de bon blé en grain

Un arpent de bon blé d'ensilage doit produire au moins

12,000 lbs. de plus qu'un arpent de bon blé en grain